

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 02 Mars 2018

Convocations envoyées le vingt Février deux mille dix-huit.

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le deux Mars deux mille dix-huit sous la présidence de Marcel CHASTANG, Maire.

Étaient présents :

Messieurs : BAUDON Jean-Bernard
CHASTANG Marcel
GARNIER Bernard
GOULT Michel
PHILIPPOT Daniel
PHILIPPOT Jean-Noël
RENAULT Philippe
VIRELY Jean-Marie.

Madame : MUCHERL Monique.

Absent(s) ayant donné pouvoir : Messieurs de GUITAUT Hugues, SALOMON Grégory.

Absent(s) : Messieurs BIRAUD Sébastien, DELLA-POLLA David, Mesdames PINTER Marie-Thérèse, VERRIER Marie-Luce.

Secrétaire de séance : Monsieur GARNIER Bernard.

Monsieur le Maire :

✚ Ouvre la séance à 20 h 00.

✚ Donne lecture du PV de la séance du 02 Février 2018. Pas d'observations.

Ordre du jour :

N° 2018-007 – Classement de 2 chemins communaux en voirie communale :

Monsieur le Maire propose de classer les chemins suivants en voirie communale (nécessaire pour obtenir des subventions) :

- 1) De la digue de l'étang à la D954 le long du TGV.
- 2) De la D954 à la Route de Vieux-Château, le long du TGV.

Le 1^{er} pourrait s'appeler la Voie Communale des Alleux.

Le 2^{ème} pourrait s'appeler la Voie Communale de Pré Moussey.

Monsieur Jean-Marie VIRELY propose de classer tous les chemins de la commune en voies communales. Monsieur le Maire explique le risque de cette action.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide le classement de ces 2 chemins en voies communales,

Décide les noms suivants : Voie Communale des Alleux et Voie Communale de Pré Moussey,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Déposé en Sous-Préfecture

N° 2018-008 – Travaux de voirie 2019 :

Suite à la Commission des chemins et voirie du 02/02/2018, il a été proposé les travaux de voirie suivants :

- La petite rue du Champ de Foire (à faire avant 2019). Estimatif : 12.531,70 € HT.
- Continuer et terminer la Route de Vieux-Château VC3.
- Chemin des Fourches : pose enrobé sur 150 m à l'intersection du VC3.

- La Voie Communale de Pré Moussey.
- La Voie Communale des Alleux.
- La Place du Champ de Foire (visite le 12 Mars du CAUE). En étude.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de présenter la liste de ces travaux de voirie 2019 à la Communauté de Communes des Terres d'Auxois,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Déposé en Sous-Préfecture

N° 2018-009 – Chemin de la Fontaine :

Monsieur Daniel PHILIPPOT indique que Monsieur Eric TARDIT propose de passer un drain dans son champ pour solutionner l'écoulement d'eau.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte la proposition de Monsieur Eric TARDIT,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention(s) : 1

Déposé en Sous-Préfecture

Devis accotements de Foux :

Suite à l'enfouissement de lignes, un enrobé a été fait par le manque de renfort sur les accotements. L'enrobé se faïence. Une découpe et des travaux de renforcement sont indispensables.

Devis Ets ROSA TP : 2.628,00 € HT.

À proposer au budget. Pas de décision.

Sentier d'Epoissotte : pose d'accodrain par les agents communaux.

N° 2018-010 – Comptes de l'école publique :

Monsieur le Maire présente les comptes de l'école publique pour facturation aux communes de résidence des élèves scolarisés à Epoisses.

Total des dépenses de fonctionnement : 68.187,49 €.

Soit un coût par élève de primaire de 429 € sur une base de 72 élèves.

Soit un coût par élève de maternelle de 762 € sur une base de 49 élèves.

La somme de 3.861,00 € sera versée à l'école Sainte Louise (soit 9 élèves de primaire).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte les comptes décrits ci-dessus,

Décide le versement de la somme de 3.861,00 € à l'école Sainte Louise,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Déposé en Sous-Préfecture

Equipement école publique :

2 vidéoprojecteurs et 2 tableaux blancs.

Devis Espace Plus Informatique : 4.688 € HT soit 5.636,47 € TTC.

Attendre de faire le budget et de l'inclure si les finances le permettent.

Si ces travaux sont faits, il ne sera pas fait de travaux de peinture dans les classes.

Mur des éperons :

Dossier qui traîne depuis 3 ans ou plus.

Devis Philippe ROSA : 6.800,00 € HT.

À proposer au budget. Pas de décision.

Route de Vieux-Château :

Pose de caniveaux CC2 au niveau des maisons de Messieurs VERMEILLE, BAUDON, COUET. L'eau coule et endommage la chaussée.

Devis Ets ROSA TP : 7.275,95 € HT.

À proposer au budget. Pas de décision.

Rue de la Fontaine :

Devis : 7.981,00 € HT.

À proposer au budget. Pas de décision.

N° 2018-011 – Terrain multisports City Stade :

Trois entreprises ont été consultées :

- VOGUENATURE.
- AJ3M.
- AGORESPACE.

La Commission d'appels d'offres et d'ouverture des plis s'est réunie le 24/02/2018 afin d'analyser les propositions.

La sélection s'est faite principalement sur l'esthétique, la qualité et le concept de l'ensemble.

La société AGORESPACE a été retenue.

Montant : 41.321,00 € HT soit 49.585,20 € TTC.

Fourniture et pose grillage et filet pare-ballons :

Montant : 7.160,69 € HT soit 8.592,83 € TTC.

Terrassement pour le terrain : devis ROSA TP.

Montant : 18.461,50 € HT soit 22.153,80 € TTC

Montant total : 66.943,19 € HT soit 80.331,83 € TTC.

Plus-value : 665,00 € HT soit 798,00 € TTC pour les lignes (marquage au sol).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Mandate Monsieur le Maire pour demander des subventions à : CNDS, Syndicat du Pays Auxois Morvan, Région Bourgogne-Franche-Comté, Conseil Départemental de Côte d'Or,

Retient la société AGORESPACE sous réserve d'accord des subventions,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention(s) : 1

Déposé en Sous-Préfecture

Implantation d'arbres :

Aux promenades et chemin de l'Aubépin : 17 charmes et 11 tilleuls.

Devis Naudet : 4.465,00 € HT.

Devis Terre et Nature : 3.087,00 € + 1.516,00 € = 4.603,00 € HT.

La période n'est pas propice à la plantation d'arbres, attendre l'automne.

N° 2018-012 – Remplacement de spots sur la scène de l'ERL :

Devis TOITOT : 1.194,00 € + 284,00 € TTC (blocs secours).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte le devis de l'entreprise TOITOT,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 11

Contre : 0

Abstention(s) : 0

Questions diverses :

⇒ Courrier de Monsieur ROCHE suite bulletin municipal qui rappelle qu'il exerce l'ostéopathie et demande rectification.

⇒ Courrier du Tabac Relais suite aux vœux du maire : bien séparer le relais de la Pomme d'Or et le Tabac. Rappelle la présence d'un défibrillateur.

⇒ Courrier de Monsieur Thierry CRETIN qui signale que la coopérative est mal signalée et propose la mise en place de panneaux avec pictogramme.

⇒ Remerciement de Madame Yvonne GARNIER.

⇒ Prochaine réunion : Vendredi 06/04/2018.

**L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 22 h 30.**

Les Conseillers,

Le Maire,
CHASTANG Marcel